

KAYSERSBERG VIGNOBLE

Coups de pelleuse dans un « habitat » sensible

Un aménagement de places de retournement entre une parcelle de vignes et la chênaie pubescente du Mont de Sigolsheim, classée en Zone spéciale de conservation sur les bords de Sigolsheim et Kientzheim, vaut au cogérant du Domaine Paul Blanck une convocation dans le cadre d'une enquête judiciaire.

C'est l'Office national des forêts (ONF) qui a dressé, en avril dernier, un procès-verbal complet après l'exécution de travaux de terrassement sur les hauteurs du grand cru Furstenturm, sur le ban communal de Sigolsheim. La liste des infractions constatées par l'officier donne la mesure de l'ampleur des dégâts : destruction d'habitats, déplacement de bornes, extraction de terre, dépôt de déchets, mutilation d'arbres. Et si le procureur de la République a été avisé, de même que le PNRBV (Parc naturel régional des Ballons des Vosges), c'est que ce chantier s'est déroulé à un endroit écologiquement très sensible.

Des arbres coupés, d'autres abîmés

Le Mont de Sigolsheim est en effet l'un des maillons du réseau Natura 2000 depuis 2004 : une vingtaine d'hectares protégés au titre de la directive européenne « Habitats », comprenant à l'est des pelouses sèches, des pelouses maigres et, à l'ouest, une forêt « submaternelle », à l'image de la partie sommitale du Florimont voisin. Sur place, on constate effectivement que l'entreprise de terrassement n'y est pas allée avec le dos de la cuillère. Les dégâts concernent la lisière de la forêt, peuplée essentiellement de hêtres, de chênes pubescents, la res-



La création de tourmières en lisière d'une forêt classée en zone Natura 2000 à Sigolsheim a mis en émoi les connaisseurs du site. L'ONF a dressé un procès-verbal considérant que des infractions ont été commises. Photo L'Alsace/Jean-Daniel KIENTZ

source en eau étant ici très rare. Des tourmières (places de retournement pour engins agricoles) ont été aménagées à grand renfort de pelleuse, laquelle n'a pas épargné la lisière de forêt. Des arbres ont été coupés ; d'autres ont été abîmés par l'intervention des engins qui semblent avoir fait fi des particularités écologiques du site. Plusieurs « fosses » ont été creusées (au moins trois), en lisière de forêt, soi-disant pour recueillir des eaux de pluie. Au moins deux bornes limitées de propriétés auraient été arrachées, des bornes en grès séculaires. Le « chemin », à présent suffisamment large pour des engins agricoles au gabarit bien plus large qu'un simple chenillard, longe une grande parcelle d'un seul tenant de riesling et de gewurztraminer appartenant à l'Éarl de la famille Blanck, cogérée par Philippe et son cousin, Frédéric Blanck.

Ce dernier n'a pas répondu à nos sollicitations, de même que la direction du PNRBV, étrangement silencieuse sur le sujet.

« C'est en lisière de forêt qu'on trouve le plus de vie »

Du côté de la municipalité de Kayserberg Vignoble - propriétaire de la forêt - on parle sans ambages de « saccage. C'est en lisière de forêt que l'on trouve le plus de vie », croit savoir Martine Schwartz, mairesse, qui s'interroge des suites (pénales ?) à donner à ces infractions au code de l'Environnement. Philippe Blanck affirme ne pas être « trop au courant » du chantier et de ses conséquences écologiques, renvoyant la patate chaude vers son cousin Frédéric, responsable viti-oenologique au sein de l'Éarl familiale. Il se borne à dire que les

tourmières aménagées d'abord au Schlossberg, puis au Furstenturm, permettent d'assurer la sécurité de son chef de culture, déjà impliqué dans un accident dans le Schlossberg. En tout cas, l'ONF prend la chose très au sérieux : par l'entremise de l'un de ses agents, l'établissement a déposé une plainte contre X et se porte partie civile dans la procédure. Une enquête judiciaire a été diligentée, et c'est dans ce cadre-là que Frédéric Blanck devrait être auditionné mardi 1^{er} juin par la Brigade verte. Martine Schwartz rappelle que l'endroit est souvent un but de promenades, très prisé, et que des habitants lui auraient confié leur stupéur.

Jean Daniel KIENTZ

PLUS WEB

Voir le diaporama sur notre site internet

Natura 2000

La concertation avec le monde viticole a été laborieuse lorsque les discussions se sont engagées vers 1998-2001 pour délimiter les zones fragiles, futur site Natura 2000 dans les collines sous-vosgiennes. La consultation menée par le Conservatoire des sites alsaciens a été un échec : elle portait sur le classement de 400 hectares d'habitats d'intérêt communautaire. Il faut dire que 30 % des espaces naturels retenus sont situés dans l'aire d'appellation d'origine contrôlée. Finalement, la procédure est reprise par le PNRBV (Parc naturel régional des Ballons des Vosges), aboutissant en 2004 au classement de 472 hectares répartis sur douze communes haut-rhinoises. Les espaces les plus remarquables sont bien connus : les landes arides les plus étendues d'Alsace sont visibles au Bollenberg, au Bickenberg et à Sigolsheim. Les communes de Sigolsheim et Kientzheim comptent environ 20 hectares de ZSC (Zone spéciale de conservation), fruit de l'une des deux directives européennes : la directive « Habitats » ; la directive « Oiseaux » concerne les ZPS (Zone de protection spéciale). Le réseau Natura 2000 à l'échelle de l'Europe compte deux types de zonage, visant à protéger des espèces rares ou menacées et leurs habitats. Que ce soit le Florimont à Ingersheim ou le Mont de Sigolsheim, ce qui caractérise ces deux collines est la présence de chênaies hêtraies « à forte valeur patrimoniale ». On y a détecté une exceptionnelle diversité d'orchidées, sans parler de « la richesse faunistique tributaire de la flore ». Ces promontoires calcaires typiques des collines sous-vosgiennes se caractérisent par la présence de pierriers calcaires, comme dans le Furstenturm.



La forêt du Mont de Sigolsheim : un haut lieu patrimonial d'un point de vue de la faune et de la flore. Photo L'Alsace/Jean-Daniel KIENTZ

RIQUEWIHR

Un mur pour un street artist

Au cœur du Schonenbourg, à Riquewihr, un mur d'expression sera mis à disposition du street artist Alexandre Viot ces samedi 15 mai et dimanche 16 mai. Autodidacte, Alexandre Viot est un admirateur et disciple du grand Portirio Jimenez. Ingénieur consultant la semaine, artiste le week-end, il a choisi de

mettre de la couleur et donner du sens à différents types de supports en jouant sur les matières et les couleurs pour créer son propre univers. Son thème sera la vigne, sa culture et bien sûr le patrimoine de la Ville. Les amateurs sont invités à rencontrer l'artiste au Schonenbourg pour échanger avec lui.

RIBEAUVILLE

Cession de Notre-Dame de Dusenbach : quel dialogue ?

Habitant de Kayserberg Vignoble, André S., par ailleurs bénévole et membre de l'Association Les Amis de Notre-Dame de Dusenbach, revient sur le projet de transfert de la gestion du sanctuaire, propriétaire de l'archevêché, à la mairie de Ribeauvillé.

« L'archevêque Luc Ravel, sans concertation avec les résidents affectataires du pèlerinage de Notre-Dame de Dusenbach, aidé par son économe Jacques Bourrier, a donc pris la décision de manière unilatérale de la cession du site à la municipalité de Ribeauvillé. Par ailleurs, le même économe n'avait-il pas, lors d'une assemblée générale de l'association Les amis de Notre-Dame de Dusenbach, déclaré, tout de go, que les moines capucins n'étaient que les locatari-

res du site et les salariés de l'évêché ? Quel mépris pour les moines présents sur le site, l'entretenant et le faisant vivre. Quel mépris pour les membres bénévoles qui ont œuvré pendant tant d'années pour le bon fonctionnement et la mise en valeur du site.

Enfin et peut-être avant tout, quel mépris aussi pour les centaines de donateurs qui au fil des années ont apporté leur obole et sans lesquels tant d'investissements et entretiens n'auraient pu se faire dont notamment la réfection du bâtiment "l'abri des pèlerins".

Alors, Monseigneur et Monsieur l'économe, un peu plus d'humilité de dialogue et de concertation avant de prendre une telle initiative aurait été bien apprécié ».

ORBEY

Un nouveau vélo électrique pour les compagnons de l'Âtre de la vallée



Le nouveau vélo électrique, offert par le Kiwanis Colmar Hohlandsbourg, permettra aux compagnons du Domaine du Beubois, à Orbey, d'avoir plus d'autonomie. Photo DNA/Jean Charles ANCEL

Patrick Girardin, président du Kiwanis Colmar Hohlandsbourg est venu offrir un vélo électrique, vendredi 7 mai, pour faciliter les déplacements des personnes hébergées par l'association de l'Âtre de la vallée, au Domaine du Beubois à Orbey. Il s'agit du deuxième vélo offert par l'association colmarienne aux compagnons résidant sur le site. Guy Loup Botter, directeur de l'association, Claude Stoeber le directeur du site et l'équipe d'animateurs-éduca-

teurs étaient ravis de recevoir ce « don utile ». Le site dispose à présent d'un parc de six vélos électriques. Par petits groupes, une vingtaine de compagnons sont formés à leur usage et aux règles du Code de la route. Une fois déclarés aptes, les pensionnaires du foyer de vie pourront les utiliser pour se rendre au village pour faire leurs courses, faire une balade en montagne, ou même se rendre sur leurs lieux de travail de manière tout à fait autonome.

L'équipe d'animation a d'autres projets pour améliorer la liberté de transport, l'achat de tandem, d'une Rosalie (vélo à trois roues) ou même d'un vélocipède (quatre roues) en version électrique qui permettraient de résoudre les problèmes de stabilité. Ce qui est certain, c'est que ce mode de transport rencontre un franc succès sur le site, le vélo offert l'année dernière compte déjà plus de 500 kilomètres au compteur, malgré le confinement.

ANNIVERSAIRES DE MAI

Une inversion de noms s'est glissée dans la liste des anniversaires de mai (notre édition de jeudi 6 mai) à Ribeauvillé. Il convenait en effet de lire :

89 ans : Irène Becker née Kienlen le 26. Avec nos excuses à l'intéressée et à nos lecteurs.

BLOC-NOTES

AMMERSCHWIHR

La mairie et l'agence postale d'Ammerschwihr seront fermées les vendredi 14 mai et mardi 18 mai.

BERGHEIM

Les bureaux de la mairie de Bergheim seront ouverts vendredi 14 mai, de 10 h à 12 h, pour enregistrer les dernières inscriptions sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

GUÉMAR

Les bureaux de la mairie de Guémard et de la Poste seront fermés vendredi 14 mai. Une permanence sera cependant assurée de 8 h à 10 h uniquement pour les inscriptions sur les listes électorales.

HUNAWIHR

La mairie de Hunawir sera fermée vendredi 14 mai. En cas d'urgence, il conviendra de contacter le maire ou les adjoints.